



Le p'tit Frambaldéen

Bulletin municipal



2020

<http://www.saintframbaultdeprieres.com>

Sommaire

Le mot du maire • 3

Finances • 4

Réalisations 2019 • 6

Projets 2020 • 8

Evénements 2019 • 12

Tarifs • 18

Mayenne Communauté • 21

Action sociale • 26

Vie associative • 29

Infos générales • 42

Démarches administratives • 44

Dates à retenir • 47

Mairie

3, place de l'église
53300 Saint-Frambault-de-Prières

Tél : 02.43.00.87.78 - Fax : 02.43.00.84.50

<http://saintframbaultdeprieres.com>

email : mairiestframbaultdeprieres@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi	8h15 – 12h15 Fermée l'après-midi
Mardi	8h15 – 12h15 13h30 – 18h
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 18h
Jeudi	8h15 – 12h15 13h30 – 18h
Vendredi	8h15 – 12h15 Fermée l'après-midi
Samedi	8h30 – 12h



Agence postale communale

Didier Christine

6, place de l'église

53300 St-Frambault-de-Prières

Tél : 02.43.00.87.89



Fermée le lundi et mercredi

Mardi – Jeudi – Vendredi – Samedi : 8h30 à 12h



le p'tit frambaldéen

2020

saintframbaultdeprieres.com

Mot du Maire



Chères Frambaldéennes,
Chers Frambaldéens,

L'année 2019 a été marquée par quelques évènements majeurs :

- Les élections européennes en mai,
- La grogne sociale avec la mobilisation des gilets jaunes,
- La canicule pendant le mois de juillet avec des pics jamais atteints jusqu'alors,
- Le décès de 13 de nos militaires au Mali dans un accident d'hélicoptère,
- La disparition de 2 figures qui ont marqué leur époque : le président Chirac et Raymond Poulidor.

A Saint Frambault, nous avons inauguré le logement de la rue de l'Isle, la nouvelle mairie, 2 équipements entièrement réhabilités.

La fibre optique continue à être déployée et les premiers clients seront desservis en début d'année.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera opposable en début d'année après le vote de Mayenne Communauté.

En 2020, de nouvelles élections municipales désigneront une nouvelle équipe municipale qui choisira son nouveau Maire.

Après 6 mandats, j'ai décidé, comme vous le savez de ne pas me représenter à ce scrutin.

Je tiens à vous remercier toutes et tous de la confiance que vous nous avez témoignée aux équipes municipales et à moi-même et je vous souhaite pour vous et tous vos proches une excellente année 2020.

Très cordialement,
Le Maire,
Hubert Moll

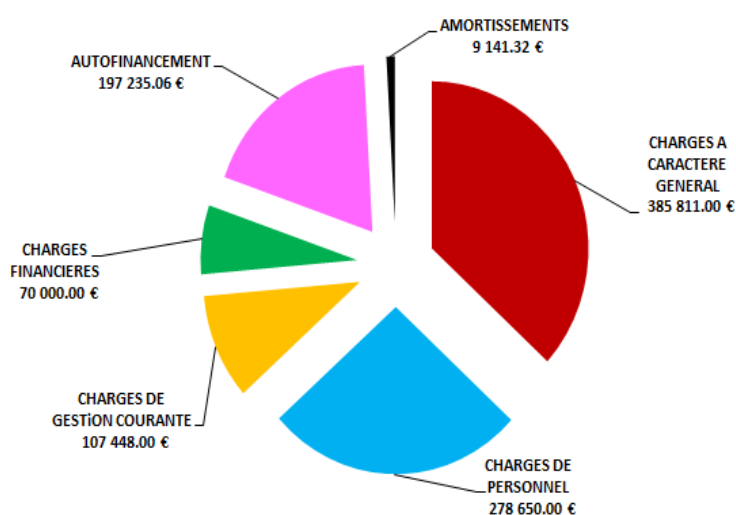
Finances

Budget primitif 2019

Un budget est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses ; le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille. **Il comporte deux sections : fonctionnement et investissement.**

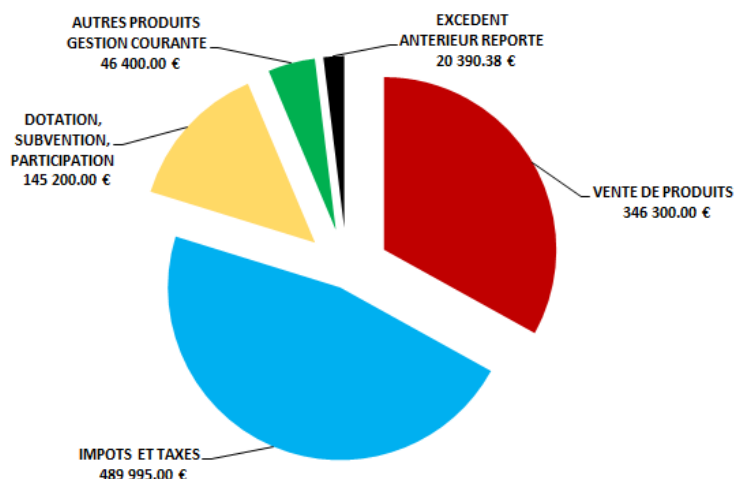
Dépenses de Fonctionnement : 1 048 285.38 €

Les dépenses regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : charges de personnel, achats de fournitures : papeterie, mobilier..., autres charges de gestion courante : électricité, téléphone, indemnités aux élus..., prestations de services : charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens et de personnes..., participations aux charges d'organismes extérieurs : aide sociale, syndicats intercommunaux..., charges financières : Intérêts des emprunts, frais financiers, dotations aux amortissements, Indemnités des élus.



Recettes de Fonctionnement : 1 048 285.38 €

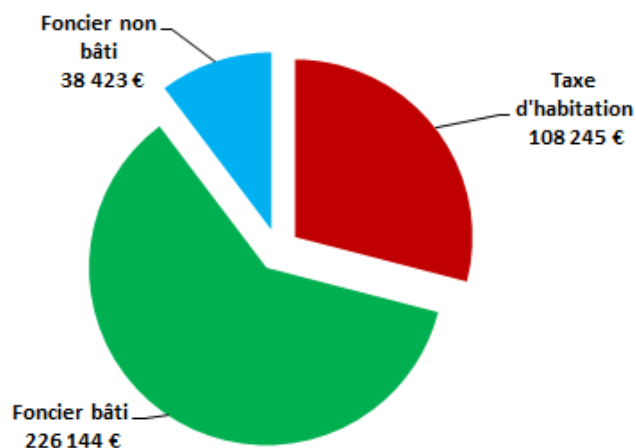
Les recettes proviennent des revenus des services publics locaux, de la fiscalité directe locale (notamment taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti), des recettes fiscales indirectes (taxes additionnelles aux droits de mutation....) des dotations versées par l'État, des ressources d'exploitation des domaines, des produits financiers.



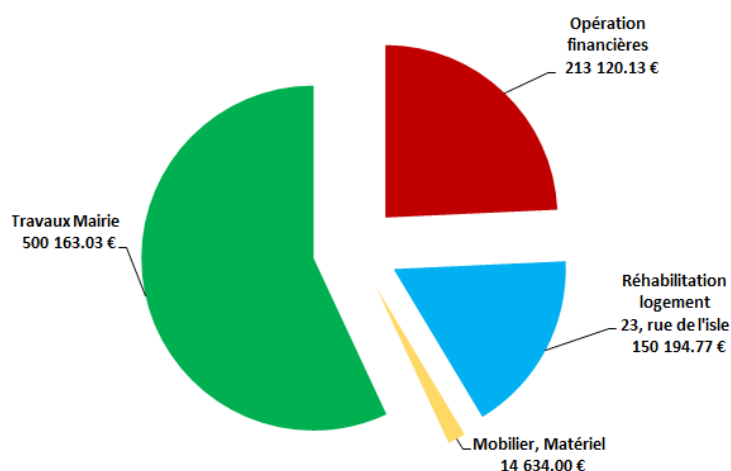
Fiscalité

Fiscalité 2019 : Maintien des taux d'imposition

Taxes	Taux 2018	Taux 2019	Bases impositions	Recettes fiscales
Taxe d'habitation	13.22%	13.22%	798 569 €	108 245 €
Foncier bâti	23.42%	23.42%	864 750 €	226 144 €
Foncier non bâti	38.50%	38.50%	97 824 €	38 423 €



Budget d'investissement

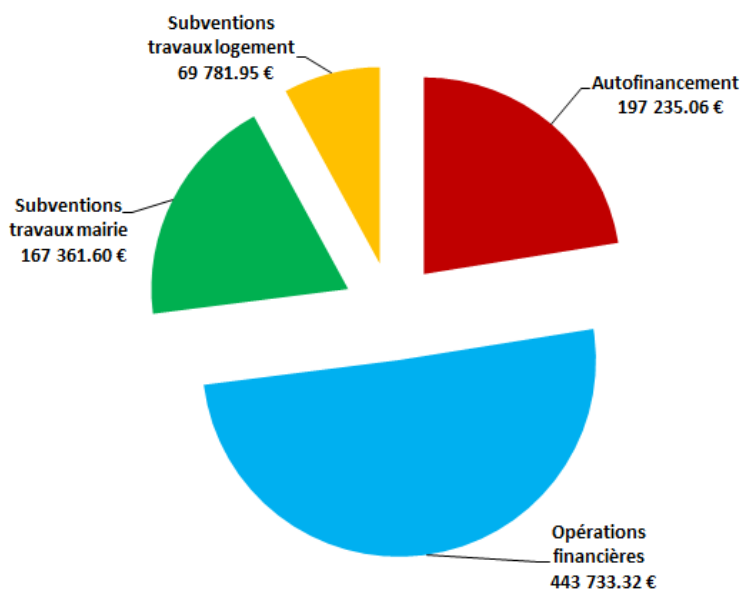
Dépenses d'investissement :
878 111.93 €

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure etc...

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

Recettes d'investissement :
878 111.93 €

Elles proviennent de l'autofinancement, l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement, des subventions d'équipements et des emprunts.



Coût des travaux

Dépenses TTC

Travaux : 175 090 €

Achat maison + frais acte : 60 090 €

Total dépenses : 235 180 €

Financement

Subventions :

Département : 66 654 €

Région : 57 132 €

Autofinancement : 111 394 €

Total financement : 235 180 €

Coût de revient : 111 394 €

Réalisations 2019

Acquisition et réhabilitation logement 23, rue de l'Isle

Ce logement d'une superficie de 116 m² habitables, est loué (550 €) depuis le 1^{er} août 2019 par un jeune couple et trois enfants scolarisés au groupe scolaire « Henri Dès ».



Réhabilitation et restructuration de la mairie



Coût des travaux

Dépenses HT

Achat logements (étage) :
48 00,00 €

Frais maîtrise d'œuvre,
coordination sécurité, Enedis,
Synergies, mobilier : 45 239,98 €

Travaux : 405 571,44 €

Total dépenses : 498 811,42 €

Financement

Subventions :

Département : 27 281,00 €

Région : 38 208,00 €

Etat (DETR) : 109 236,00 €

Mayenne Communauté :
24 449,00 €

Département (chauffage) :
3 700,00 €

Ademe (chauffage) : 4 900,00 €

Autofinancement : 214 662,42 €

Total recettes : 498 811,42 €

Coût de revient :

214 662,42 €



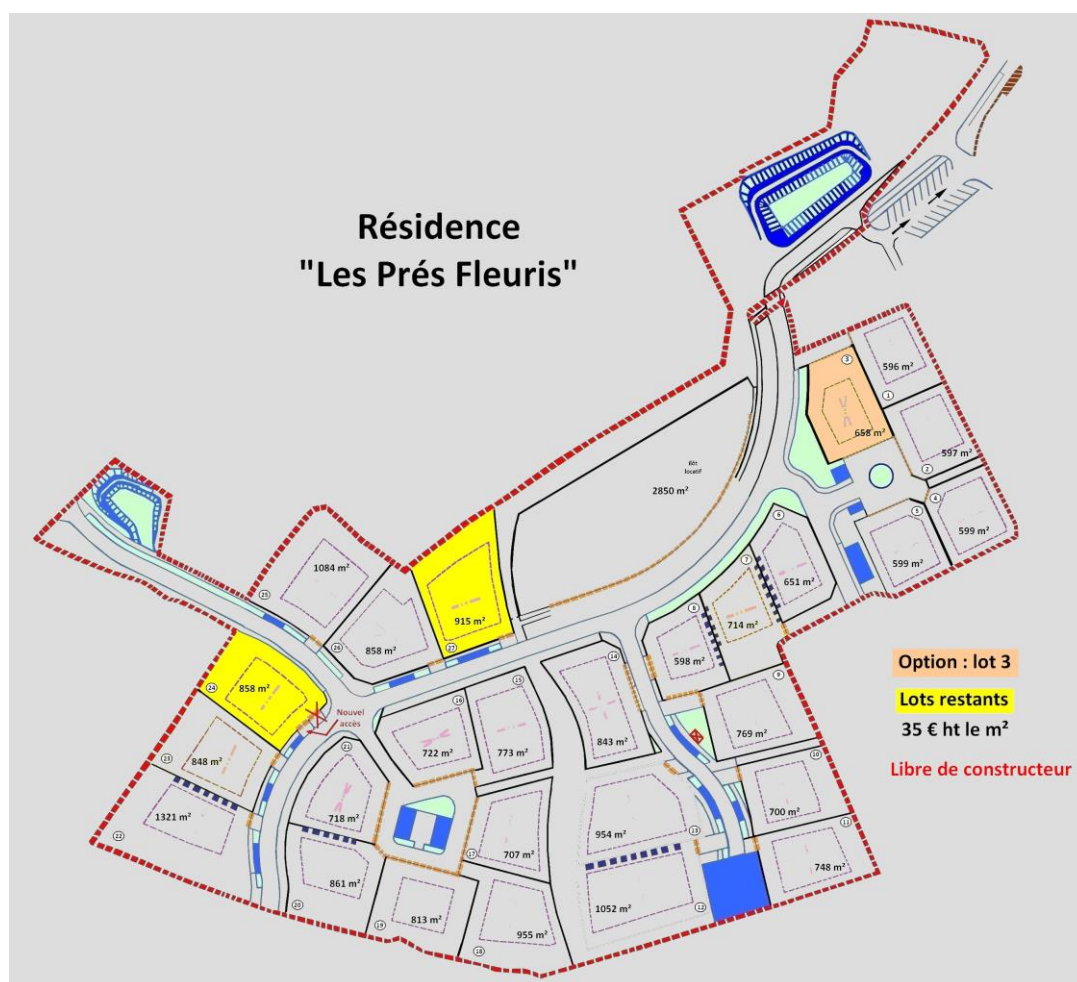
Autres travaux

Réfection terrain de football (sablage, regarnissage avec scarification, engrais) : 4 100.00 € TTC

Travaux accessibilité groupe scolaire : 2 574.00 € TTC.

Acquisition ordinateurs groupe scolaire : 2 999.00 € TTC.

Lotissement (2 lots disponibles)



Projets municipaux 2020

Les élections municipales qui se dérouleront **les 15 et 22 Mars 2020** désigneront une nouvelle équipe.

Il appartiendra à cette équipe de déterminer les investissements qu'elle souhaitera réaliser. C'est pourquoi l'actuelle municipalité votera en début d'année 2020, le budget de fonctionnement et déterminera la dotation financière réservée aux futurs investissements.

Autres projets en cours

Installation d'une centrale photovoltaïque

La société Locogen souhaite valoriser les trois zones d'enfouissement de déchets de l'installation de stockage de déchets non dangereux appartenant à la société Suez RV Normandie en y implantant une centrale photovoltaïque. Le projet prévoit l'installation au sol de panneaux photovoltaïques fixes, sur trois zones dont la surface cumulée est de 13 ha. La puissance nominale de l'installation sera de l'ordre de 4,9 MWc et permettra de produire chaque année environ 5390 MWh.



La société travaille actuellement sur l'optimisation technique de la centrale, notamment l'aspect électrique sur site et le raccordement au réseau ENEDIS et espère lancer les consultations d'entreprise en début d'année. Le début des travaux sur site est prévu pour Juillet 2020, et la mise en service pour début 2021.

Déviations Moulay-Mayenne 3ème tranche

Les travaux de la section Nord de la déviation de Moulay-Mayenne, d'une durée prévisionnelle de 3 ans, ont débuté au mois de janvier 2019 avec la première phase du dégagement des emprises suivie de fouilles archéologiques. Les travaux d'ouvrages d'art courants (passage inférieur de la Conillère et ouvrage hydraulique de la Filousière) ont commencé à l'été 2019.

La section Nord de la déviation s'étend sur 3,6 km entre la section centrale (giratoire de la Demie-lieu) et la RN12 (giratoire de Coulonges) sur les communes d'Aron et de Saint-Frambault-de-Prières.

Cette section comprend les caractéristiques suivantes :

- section bidirectionnelle (1 voie par sens) ;
- 1 passage inférieur pour rétablir la voie de La Conillère ;
- 1 ouvrage hydraulique pour rétablir le ruisseau de La Filousière, avec des banquettes pour le passage de la petite faune ;
- 1 viaduc de 195 m de long pour le franchissement de la vallée de La Villette ;
- 2 bassins d'assainissement pour recueillir les eaux pluviales issues de la route.
- 1 aire de covoiturage et stationnement au giratoire de Coulonges.





Déploiement de la fibre optique

Tout comme l'ADSL, la fibre optique permet le transfert d'informations sur les réseaux informatiques. La fibre est en fait un fil de l'épaisseur d'un cheveu et qui est conducteur de lumière. C'est cette lumière qui est transportée sur les réseaux et interprétée au moment de la réception. Entourée d'une gaine, la fibre optique a la capacité de conduire la lumière sur de grandes distances, et ce, à très haut débit.

Suis-je obligé de souscrire à un abonnement fibre ?

Le déploiement de la fibre optique permet aux usagers de recevoir un meilleur débit pouvant aller jusqu'à 1000 mbit/s. Si votre débit vous convient ou que vous ne souhaitez pas la fibre optique, vous n'avez bien entendu aucune obligation de souscrire un abonnement.

Suis-je éligible à la fibre ? Découvrez-le maintenant en allant sur le site suivant :

<https://www.mayenne-fibre.fr> et cliquer sur « Tester mon éligibilité »

Mayenne Fibre met à votre disposition **une carte interactive vous permettant de suivre le déploiement de la fibre dans notre commune**. Mayenne Fibre s'occupe de développer le réseau de fibre optique en Mayenne. Ce réseau est ensuite loué aux opérateurs télécoms pour que ceux-ci puissent proposer à leurs clients des offres d'abonnement pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Raccordement, Commercialisation :

Vous êtes propriétaire, il faut s'assurer que votre logement est éligible à la fibre (faire le test). Si c'est le cas, vous pouvez contacter votre fournisseur d'accès. C'est ce dernier qui réalisera le raccordement final. Après avoir souscrit un abonnement, l'opérateur vous proposera un rendez-vous et ses tarifs pour installer la fibre à votre domicile et mettre en place les services.

Le coût du raccordement varie en fonction du type de logement à raccorder (maison individuelle, immeuble, entreprise..). Pour le moment sur notre commune, **seul Orange** propose la commercialisation de la fibre optique. En effet, **Free et SFR** ont bien signé des contrats pour louer le réseau mais ne sont pas encore dans les armoires, il faudra attendre le 1er trimestre 2020 pour pouvoir bénéficier des offres de commercialisation. Concernant **Bouygues Telecom**, la signature du contrat est prévue début 2020 pour une disponibilité à la commercialisation mi ou fin 2020.

L'arrivée de la fibre optique à votre domicile peut nécessiter des travaux, spécifiés par l'opérateur choisi, qui seront effectués au moment du raccordement.

Sans adresse postale normalisée, pas de très haut débit !

Tout habitant de la commune possède, depuis la fin de l'année 2018 une adresse détaillée comprenant un nom de rue et un numéro. Une obligation relative au déploiement du Très haut débit. En effet, pour la commercialisation des futurs services d'accès internet sur le réseau FttH, le principal élément de reconnaissance de l'abonné sera l'adresse standardisée.

Pour ceux destinataires d'un courrier de la mairie en décembre, qui ne sont pas passés récupérer leur plaque de numérotation, nous vous invitons à venir dans les meilleurs délais.

Pour installer la fibre, des travaux d'égouttage sont nécessaires pour ne pas être trop proches des fils. Ces travaux sur l'ensemble de la commune **ont été pris en charge exceptionnellement en 2019 par la municipalité** pour un coût total 8 796 € TTC.



La Fibre arrive

à **Saint-Fraimbault
de-Prières**

Réunion d'information publique

Mardi 11 Février 2020

à 20 h 00

Salle Polyvalente

Suis-je éligible à la fibre ?

Quand arrive la fibre dans ma commune ?

Comment se passe le raccordement jusqu'à chez moi ?

Quelles sont les offres commerciales disponibles ?



Plan France
Très Haut Débit
SEULEMENT FRANÇAIS

Region
PAYS DE LA LOIRE



mayenne-fibre .fr

Conception et réalisation : www.waq.com.fr



Événements 2019

Chantiers « Argent de poche »

En quoi consistent les chantiers argent de poche ?

Le dispositif "argent de poche" mis en œuvre sur la commune est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 18 ans. Le dispositif crée ainsi une opportunité pour ces jeunes d'effectuer des petits chantiers de proximité (1/2 journée soit 3 heures) à l'occasion des congés scolaires en contrepartie d'une rétribution de 15 € par demi-journée. Les jeunes sont encadrés par des animateurs ou des employés communaux.

Comment s'inscrire ?

Un dossier d'inscription est exigé afin de pouvoir intégrer un chantier, il doit être complété et déposé en Mairie. Les jeunes n'ayant jamais participé sont prioritaires.



Du 11 au 19 juillet et du 21 au 25 octobre plusieurs chantiers se sont déroulés. Au programme : rangement et nettoyage des salles communales, travaux de peinture, désherbage des massifs, taille d'arbustes, dépotage des jardinières et préparation des décorations de Noël.

Conseil Municipal des enfants

Pourquoi ? Comment ?

Quel est son rôle ?

Une commune se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants. L'école « Henri Dés », le conseil municipal et le centre de loisirs ont souhaité impliquer ses jeunes concitoyens au travers d'un conseil municipal des enfants (CME).

C'est ainsi que le conseil municipal des enfants a été créé en mars 2019 et renouvelé à la rentrée de septembre 2019. Il est composé de 8 élèves des classes CE1, CE2, CM1 et CM2, élus par leurs camarades de classes (ils sont leurs porte-paroles) pour un mandat de la durée de l'année scolaire en cours.

Le CME a pour objectif de donner la parole aux jeunes, leur permettre de participer à la vie de la commune, d'agir pour la jeunesse frambaldéenne et de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.



Un CME, c'est une instance citoyenne de réflexion, d'information, de propositions, d'échanges et de partage entre la municipalité et les jeunes sur des questions d'intérêt communal. Il explique les projets communaux, il donne des responsabilités aux enfants. C'est la rencontre **entre « engagement citoyen »** et **« actions pédagogiques »** :

« **Engagement citoyen** » d'une part, c'est l'opportunité d'un dialogue direct entre les jeunes et les élus locaux, c'est un lieu où ils vont proposer des améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent, avec l'écoute et le soutien des décideurs locaux. Les propositions, jugées d'intérêt général, seront étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations.

« **Action pédagogique** » d'autre part, ce concept reconnaît à l'enfant, aux jeunes, la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur son territoire de vie. Il prend en compte la parole de l'enfant pour l'accompagner vers un résultat concret. Il exerce les jeunes à l'apprentissage de la vie en société, à l'autonomie, au développement de la notion de solidarité et permet aussi un lien nouveau entre les jeunes.



Membres élus : Loris Betton, Théa Rabarot, Tom Gandon, Juliette Gérault, Justine Lory, Noham Hautbois, Soline Gandais, Nao Martineau

Projet 2019/2020 : Une journée nettoyage et découverte du nouveau sentier de randonnée.

Un nouveau sentier de randonnée : L'Isle du Gast

Une dizaine de circuits de randonnées, répartis sur huit communes du Nord-Mayenne, ont fait l'objet de nouveaux balisages pour les mettre en valeur. Leur visibilité actuelle était trop « faible » selon Mayenne Communauté.

Pour ce faire, un état des lieux a été effectué avec des « **critères** » pour les qualifier, notamment « **avoir au moins 60 % de chemin en terre sur le circuit** ». Ainsi, une dizaine de circuits dans huit communes ont été retenus (Mayenne, Moulay, Jublains, Graza, La Chapelle-au-Riboul, **Saint-Fraimbault-de-Prières**, Lassay-les-Châteaux et Sacé).



Un nouveau balisage a ainsi été effectué, avec notamment un panneau de départ de circuit installé à l'entrée de la place de la mairie.

Pour trouver ces itinéraires valorisés, des cartes sont disponibles à l'office de tourisme de Vallée de Haute Mayenne, quai Waiblingen. Le dispositif pourrait « **s'étoffer** » avec d'autres nouveaux circuits chaque année.



Randonnez en Vallée de Haute Mayenne

L'Isle du Gast
15 km

À **S'-Fraimbault-de-Prières**, l'eau fait partie intégrante du paysage, la commune est traversée du Nord au Sud par La Mayenne et d'Est en Ouest par trois ruisseaux.

À mi-chemin entre le bourg et S' Georges de l'Isle, vous découvrirez une petite île qui réapparaît sur La Mayenne chaque année à la belle saison, l'Isle du Gast.

L'histoire du village est intimement liée à la vie de l'ermite Fraimbault. Au VI^e siècle, il consacra sa vie à défricher la forêt, à mettre en valeur les terres et établir de nouveaux chemins. En arpentant les chemins de la commune vous découvrirez la statue de S' Faimbault dans une faille naturelle appelée « Roche Cornue ».



Vous êtes ici !

Emportez le tracé partout avec vous !
Une photo du panneau et le tour est joué !

Une question, un conseil ?
Office de tourisme Vallée de Haute Mayenne
Quai Waiblingen • 53100 Mayenne • 02 43 04 19 37
8 rue du Château • 53110 Lassay-les-Châteaux • 02 43 04 74 33
www.hautemayenne-tourisme.com





CONTINUITÉ DU SENTIER

CHANGEMENT DE DIRECTION

MAUVAISE DIRECTION



Ateliers de tissage au Point lecture

En mars, dans le cadre du salon Croq'les mots, marmots ! dédié aux enfants de moins de 6 ans, Pascale Zandronis référente du point lecture et Christèle Lebeau, bénévole, ont invité les enfants à se joindre à elles pour le tissage d'un tapis qui sert dorénavant aux enfants pour lire ou écouter des histoires.



Point lecture

Bénévole, pourquoi pas vous ?

Vous pouvez vous rapprocher de votre commune si :

- vous disposez d'un peu de temps,
- vous souhaitez transmettre votre passion de la lecture,
- vous maîtrisez un peu l'outil informatique,
- vous désirez vous impliquer dans la vie culturelle de votre commune,
- vous êtes à la recherche de contacts enrichissants.





Les jeunes rendent hommage au Lieutenant Coddington

En juin, les huit enfants du conseil municipal des enfants ont déposé une gerbe sur la stèle érigée par la commune en 2011 pour commémorer le 75^{ème} anniversaire de la mort de l'aviateur, le lieutenant Montgomery Coddington.

Pour cette cérémonie, les anciens combattants d'AFN se sont associés aux enfants, ainsi que le maire, Hubert Moll, les conseillers municipaux et Mathieu Germain, directeur de l'accueil de loisirs.

Le lieutenant Coddington, ressortissant américain, s'engage dans l'Air Force en février 1943 puis est envoyé en Angleterre à la fin d'avril 1944. C'est de là qu'il est parti pour une mission de bombardements de la voie ferrée entre Flers et Laval. Il a péri dans le crash de son avion dans la commune le 7 juin 1944 à l'âge de 22 ans. Ce jour-là, il a donné sa vie pour la libération de la France.

En 2010, des débris de son avion ont été retrouvés par des membres de l'association Mayenne WW2 sur les terres de la Fenillère. Après un séjour au cimetière américain de Saint-James dans la Manche, son corps a été rapatrié en 1949 aux États-Unis où ses cendres reposent désormais à Phoenix en Arizona.

Tournoi inter-quartiers

En juin, l'AJSF football et tennis de table ont relancé le tournoi inter-quartiers.

Au programme : Concours du plus beau drapeau par équipe ; le matin, tournoi enfants, repas amical en famille le midi et tournoi adultes l'après-midi, le tout dans la bonne humeur et sous les encouragements des supporters.



Spectacle des Entrelacés



En juillet 2019, le festival « Les Entrelacés » a proposé un spectacle sur le site du barrage.

150 personnes ont profité d'un barbecue mis à disposition par les élus pour pique-niquer et partager un bon moment.

Puis des enfants de l'association communale « Les Zigouigoui et Cie », animée par Céline et Julie ont joué quelques saynètes devant le public.

Ensuite, les 400 festivaliers présents ont assisté au spectacle « Coyote » joué par Angelos Matsakis de la compagnie Cirque Exalté.



Une nouvelle directrice à l'école « Henri Dès »

Salomé Ozille a repris la direction après le départ de Bernadette Perrin, partie à Jules-Ferry à Mayenne. Elle était en poste l'an passé à Saint-Jean-sur-Mayenne.

En plus de ses fonctions de directrice, elle assure les cours aux élèves de CM1 et CM2.



L'équipe éducative, au premier rang de gauche à droite : Patricia Goupil, Nathalie Cochet, Salomé Ozille, Jean Renault.

Au second rang, de gauche à droite, le personnel communal : Aline Bourgouin, Fanny Gresser, Mathieu Germain, Valérie Garnier.

SALLES COMMUNALES	Habitants Hors commune	Habitants Commune	Associations Commune
(1) Grande salle	337.00 €	219.00 €	169.00 €
Petite salle (70 personnes) + petite cuisine + EDF	293.00 €	190.00 €	145.00 €
Grande salle + petite salle	485.00 €	315.00 €	241.00 €
Grande cuisine + chambre froide	119.00 €	78.00 €	60.00 €
Journée supplémentaire grande salle	113.00 €	74.00 €	57.00 €
Journée supplémentaire petite salle	78.00 €	49.00 €	38.00 €
Journée supplémentaire petite et grande salle	158.00 €	102.00 €	79.00 €
Vin honneur grande salle	112.00 €	73.00 €	57.00 €
Vin honneur petite salle	58.00 €	37.00 €	28.00 €
Électricité grande salle (coût kwh)	0.28 €	0.28 €	0.28 €
Sonorisation grande salle	33.00 €	33.00 €	33.00 €
Caution (versement à la signature du contrat)	118.00 €	118.00 €	118.00 €
Vaisselle (couvert complet / personne)	0.93 €	0.93 €	0.92 €
Vaisselle (uniquement verres + tasses)	0.30 €	0.30 €	0.30 €
(2) Forfait ordures ménagères grande salle	7.35 €	7.35 €	7.35 €
Forfait ordures ménagères petite salle	3.80 €	3.80 €	3.80 €
Forfait OBLIGATOIRE grande salle	63.00 €	63.00 €	63.00 €
Forfait OBLIGATOIRE petite salle	30.00 €	30.00 €	30.00 €
Réunion – Conférence grande salle	111.00 €		
Réunion – Conférence petite salle	57.00 €		
(1) Du 15 septembre au 15 mai, les locataires de la Grande Salle sont en possession des clefs le vendredi après-midi, MAIS ne peuvent disposer des locaux qu'à partir du samedi 8 heures (la salle étant réservée le vendredi soir pour l'association Tennis de Table). SAUF EN CAS DE LOCATION DE LA SALLE POUR UN MARIAGE (SEULE EXCEPTION : Dans ce cas-là, uniquement, les locataires disposent de la grande salle dès le vendredi après-midi).			
(2) Concerne les locataires non titulaires d'un badge donnant accès aux containers semi-enterrés.			

SERVICE ASSAINISSEMENT

Abonnement (part communale HT)	Consommation
55.80 €	1.050 le m ³

PUITS FORFAIT ASSAINISSEMENT

Forfait annuel aux usagers propriétaires d'un puits privatif pour la consommation domestique et raccordés au réseau d'évacuation des eaux usées	Ce forfait est déterminé selon la composition du foyer	
	1 occupant	30 m ³
	2 occupants	60 m ³
	3 occupants	90 m ³
	4 occupants et plus	120 m ³

FORFAIT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La participation pour l'assainissement collectif (PAC) a été créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 (1) n° 2012-354 du 14 mars 2012 pour permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux, notamment dans les zones de développement économique ou urbain.

Pour les constructions nouvelles, ainsi que pour les constructions existantes à raccorder, un montant unique forfaitaire (par opération d'urbanisme) a été fixé à 550 € HT.

SERVICE EAU POTABLE

Délégation du service d'eau potable :

La Commune a confié l'affermage du service d'eau potable à la société Véolia, par le biais d'un nouveau contrat à compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2029.

TARIFS

Abonnement (part communale HT)	Consommation	
33.05 €	0 à 200 m ³	0.240 €
	201 à 1 000 m ³ €	0.204 €
	> 1 000 m ³	0.168 €

Estimatif du montant de la facture			
Consommation m3	1 janvier 2020	1 janvier 2019	Variation
90	185.00 €	178.59 €	3.59%
120	218.00 €	211.08 €	3.28%
200	306.00 €	297.72 €	2.78%
500	586.00 €	583.62 €	0.41%
100	1 054.00 €	1 026.62 €	2.67%
4 000	3 364.00 €	3 312.62 €	1.55%

Quelques chiffres clés :

Données du service :

Le nombre de clients s'établit à **446** clients.

Les volumes achetés sur l'année sont de **55 994** m³.

Les volumes vendus sur l'année sont de **55 226** m³.

Le linéaire de réseau hors branchement est de **33** kms.

Performance du réseau de distribution :

Le rendement de réseau s'établit à **93,7 %**, avec un indice linéaire de pertes de 0,33 m³/km/j et un indice linéaire de consommation de 4,85 m³/km/j.

Qualité de l'Eau :

Cette année, aucun prélèvement A.R.S. n'a fait l'objet de dépassement pour non-respect des limites de qualité. Sur le nombre de prélèvements et d'analyses réalisées, l'eau achetée et distribuée a été de bonne qualité.

SERVICES PÉRISCOLAIRES *

Cantine (Tarif unique)	Accueil périscolaire (Forfait ½ heure selon QF)		ALSH Municipal * (selon QF)		
			QF	Journée	½ journée
4.48 €	< 600 €	0.40 €	< 600 €	6.94 €	4.04 €
	601 € à 900 €	0.42 €	601 € à 900 €	7.54 €	4.64 €
	> 900 €	0.44 €	> 900 €	8.12 €	5.23 €

* En vertu de l'article D611-1 DU Code Général des Collectivités Territoriales, les factures mensuelles inférieures au seuil de 15 euros sont reportées sur la facturation suivante.

SEMAINES SCOLAIRES

	7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30
Lundi	Périscolaire	Ecole	Repas	Ecole	Périscolaire
Mardi					
Mercredi	Péri-ALSH	ALSH*		ALSH*	Péri-ALSH
Jeudi					
Vendredi	Périscolaire	Ecole		Ecole	Périscolaire

* Inscriptions à la demie journée.

SEMAINES VACANCES SCOLAIRES

	7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30
Lundi	Péri-ALSH	ALSH*	Repas	ALSH*	Péri-ALSH
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

* Inscriptions à la journée.

.....

Cimetière communal		Columbarium	
Concession 15 ans	55 €	Case (4 urnes)	670 €
Concession 30 ans	105 €	PLUS concession 15 ans	195 €
Concession 50 ans	155 €	OU PLUS concession 30 ans	375 €

TARIFS MAYENNE COMMUNAUTÉ

Redevance incitative								
Conteneurs semi-enterrés (tarifs 2020)								
Type habitat	Volume du tambour	Part fixe obligatoire abonnement annuel (hors dépôts)	Prix d'un dépôt	Part variable maximum obligatoire	Part variable minimum obligatoire	Simulations pour une année		
						Abonnement + 18 dépôts/an (dépôts minimum obligatoires)	Abonnement + 24 dépôts/an (18 dépôts obligatoires + 6 supplémentaires)	Abonnement + 48 dépôts/an (18 dépôts obligatoires + 30 supplémentaires)
Foyer	60 L	78.31 €	1.14 €	18	20.52 €	98.83 €	105.67 €	133.03 €
Résidence secondaire	60 L	78.31 €	1.14 €	6	6.84 €	85.15 €		

La redevance incitative est l'affaire de tous : **locataires et propriétaires occupants**. L'objectif de la redevance incitative est double. Liée au service rendu, la redevance permet de **réduire le volume d'ordures ménagères résiduelles** produites sur le territoire. En résulte notamment une augmentation du tri sélectif dont la valorisation des matières permet de **maîtriser les coûts du service déchets**.

DECHETTERIES					
	Martigné-sur-Mayenne	Parigné sur Braye	Saint-Fraimbault-de-Prières	Le Ribay	Lassay Les Châteaux
Lundi	9h30-11h45 13h30-18h30 (17h*)	9h30-11h45 13h30-18h (17h*)		9h30-11h45	13h30-17h30 (17h*)
Mardi		9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	9h30-11h45 13h30-15h30		
Mercredi	9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)	9h30-11h45 13h30-18h (17h*)		13h30-17h30 (17h*)	9h30-11h45
Jeudi		9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	9h30-11h45 13h30-15h30		
Vendredi		9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	9h30-11h45 13h30-15h30		9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)
Samedi	9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)	9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	13h30-15h30	9h30-11h45	9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)

*Horaires du 1er novembre au 1er mars inclus.

POINTS DE COLLECTE			
	Commer	Aron	Jublains
Lundi	16h-18h (17h*)		16h-18h (17h*)
Mardi		15h45-17h30 (17h*)	
Mercredi			9h30 -12h (11h*)
Jeudi		15h45-17h30 (17h*)	
Vendredi		15h45-17h30 (17h*)	
Samedi		15h45-17h30 (17h*)	14h30-18h (16h30*)

*Horaires du 1er novembre au 1er mars inclus.

Lancement des travaux d'aménagement et de mise aux normes de la déchetterie de Parigné

La déchetterie de Parigné est **la principale déchetterie** sur le territoire de Mayenne Communauté : elle concentre plus de 60% des flux de déchets collectés dans nos déchetteries. Suite à l'évolution du contexte réglementaire et des exigences techniques, la déchetterie va bénéficier de travaux de rénovation et de mise aux normes.

Les principaux travaux sont les suivants :

-Aménager la voie d'accès et l'entrée de la déchetterie :

- Créer un giratoire pour l'accès au haut de quai de la déchetterie, à la zone de dépôts des déchets verts et à la plateforme de compostage.
- Déplacer les colonnes de tri et bornes de collecte des textiles sur une plateforme à concevoir le long de la voie d'accès de la déchetterie..

-Aménager le haut de quai de la déchetterie :

- Déplacer le local gardien, les locaux et zones de stockage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et des déchets dangereux.
- Installer des locaux aérés et aux normes pour les déchets dangereux et les D3E .
- Installer des barrières et garde-corps.

-Installer des équipements de vidéo-protection.

-Réaliser un bassin de rétention des eaux en cas d'incendie.

-Actualiser la communication sur le site.

Ces travaux ont pour objectifs :

- mettre en conformité la déchetterie avec la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement
- respecter les prescriptions de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
- sécuriser les dépôts de déchets des usagers
- améliorer les flux de circulation sur site et renforcer la sécurité pour tous
- adapter le site à la multiplication des flux accueillis en déchetterie et à l'évolution des tonnages
- réguler l'accès à la plateforme des déchets verts et au haut de quai de la déchetterie

Les travaux vont s'étaler sur une période de 4 mois. Ils ont débuté le 25 novembre 2019 et ont nécessité une période de fermeture. Depuis le 13 janvier 2020, la déchetterie est donc fermée au public. En fonction des aléas climatiques, la réouverture du site est prévue vers le lundi 16 mars 2020.

Durant la période de fermeture de la déchetterie de Parigné, les horaires d'ouverture de la déchetterie située au lieudit Glaintain (à Saint Fraimbault-de-Prières) sont prolongés et identiques à ceux de la déchetterie de Parigné. Par ailleurs, les autres sites présents sur le territoire restent accessibles comme d'habitude pour l'ensemble des habitants (Cf. tableau avec les horaires d'ouverture des déchetteries).

Cependant, la déchetterie de Glaintain n'est pas dimensionnée pour recevoir une fréquentation et des flux de déchets similaires à ceux de la déchetterie de Parigné. Le service déchets recommande à tous les usagers de ne se rendre sur ce site qu'en cas de réels besoins. Durant cette période temporaire, l'ensemble des agents sont mobilisés afin d'assurer au maximum un service de qualité et ainsi limiter les désagréments occasionnés par ce service en mode dégradé.

Le montant estimatif pour la rénovation de cette déchetterie s'élève à 450 000 €HT.

SPANC (Service Public Assainissement Collectif)

Le SPANC intervient dans plusieurs situations définies par l'arrêté du 7 septembre 2009 : chaque prestation fait l'objet d'une facturation (la redevance) dont le montant est fixé par délibération du conseil communautaire.

Examen préalable à la conception	40 €
Contrôle de bonne exécution	60 €
Diagnostic de bon fonctionnement	90 €
Visite périodique	80 €
Visite en cas de vente	80 €
Contact Service SPANC Mayenne Communauté 10 Rue Verdun - CS 60111 53103 Mayenne Cedex 02 43 30 21 26	

Le SPANC intervient dans plusieurs situations définies par l'arrêté du 7 septembre 2009 :

- la création ou la réhabilitation de votre installation : Contrôle de conception / réalisation.
- le diagnostic de votre installation existante : Contrôle Diagnostic.
- la vérification du bon fonctionnement de votre installation : Contrôle périodique.
- le contrôle de votre installation en cas de vente : Contrôle pour vente.

Chaque prestation fait l'objet d'une facturation (la redevance) dont le montant est fixé par délibération du conseil communautaire.

Taxe de séjour



La **taxe de séjour** est une **taxe** sur les **séjours** que peuvent percevoir les communes ou les communautés de communes de la part des touristes séjournant à titre onéreux dans un hébergement de leur territoire (hôtel, camping, locations saisonnières, chambres d'hôtes...).

Mayenne Communauté a institué une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire.

En votre qualité d'hébergeur, vous êtes amené à percevoir et reverser à Mayenne Communauté le produit de la taxe de séjour. La recette de la taxe de séjour est destinée à favoriser la fréquentation touristique de la collectivité ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques de notre territoire

La loi vous oblige à collecter, déclarer et reverser la taxe de séjour dans votre établissement.

UNE QUESTION ?

Les services de Mayenne Communauté restent à votre entière disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

Pour toute question sur la taxe de séjour, contactez-nous.

Par mail : mayennecommunaute@taxesejour.fr

Par téléphone : 02 43 04 19 37

La Maison de services au public à Lassay-les-Châteaux

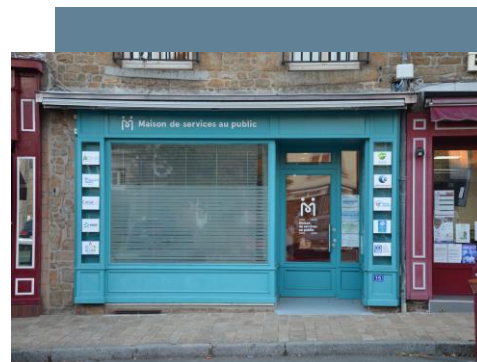
La Maison de Services au Public de Lassay les Châteaux est un service intercommunal de Mayenne Communauté. Cet accueil gratuit et ouvert à tous permet aux habitants qui en ont besoin, d'être accompagnés dans leurs démarches administratives.

À l'heure de la dématérialisation de ces démarches, vous trouverez à la MSAP un agent formé aux utilisations numériques qui pourra vous guider en fonction de vos besoins.

Seul à partir d'un poste internet ou accompagné individuellement par cet agent, vous pourrez gérer les questions quotidiennes liées à la famille, au logement, à la recherche d'emploi, à la santé, à la retraite, à la redevance incitative, à l'énergie etc.

C'est un lieu ressources où **vous trouverez des informations concernant diverses administrations, telles que la CAF, la MSA, L'assurance Retraite, la CPAM, Enédis, le Gleam, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'ANTS.**

Vous pouvez vous déplacer aux horaires d'ouverture et bénéficier d'un accompagnement personnalisé et discret pour faciliter votre parcours administratif. Un scanner est aussi à votre disposition pour numériser vos documents.



Contact :
Ludivine Chesnais
02 43 00 16 36

Horaires d'ouverture

Le Lundi, Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Le Jeudi de 8h30 à 12h30 et l'après-midi sur RDV uniquement
Le vendredi de 8h30 à 12h30.

Le Relais Assistantes Maternelles : à votre service !

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Mayenne Communauté est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents et des professionnels de la petite enfance.

Le RAM est au service des parents et futurs parents

Il vous informe sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire de Mayenne Communauté : Listes des disponibilités des assistantes maternelles agréées, Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM), Multi-accueil (accueil régulier et occasionnel), Micro-crèche, Gardes d'enfants à domicile.

Le RAM vous renseigne sur les modalités d'emploi d'une assistante maternelle :

- Comment faire un contrat de travail ?
- Quels sont mes droits et devoirs en tant qu'employeur ?
- De quelles aides puis-je disposer (prestations CAF et MSA) ?
- Quelles démarches administratives dois-je accomplir (bulletins de salaire) ?

Le RAM est au service des professionnels de la petite enfance et futurs professionnels

Il vous délivre une information générale sur l'ensemble des métiers de la petite enfance : Educateur de jeunes enfants, Assistante maternelle, Infirmière-puéricultrice, CAP petite enfance, Auxiliaire de puériculture.

Il vous propose des temps de rencontres, d'échanges et de professionnalisation :

- des matinées « rencontre-éveil » : lieux ressources et espaces d'éveil et de rencontre pour les tout-petits,
- de la formation continue : une manière d'interroger, d'enrichir et de consolider les pratiques professionnelles,
- des temps d'échanges : pour s'informer, pour parler de ses difficultés et rompre l'isolement professionnel.



Rénover, Isoler, Ventiler, Chauffer...



Vous êtes propriétaire (*occupant ou bailleur*) de votre logement et vous envisagez de faire des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie.

Vous pouvez bénéficier de subventions en fonction de votre projet (et de vos revenus si vous êtes propriétaire occupant).

Missionnée par Mayenne Communauté et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'association SOLiHA 53 vous accompagne gratuitement dans le montage et le suivi de votre dossier de demande de subvention.

Venez-vous renseigner lors des permanences (muni de votre avis d'imposition).

Les travaux ne doivent pas être commencés avant que le dossier ne soit accepté et devront être effectués par des entreprises.

Pour toute d'information :

Soliha, 21 rue de l'Ancien Evêché à Laval - 02 43 91 19 91

Ou profitez des permanences d'information sans rendez-vous :

- **A LASSAY-LES-CHATEAUX**, à la Maison des services au Public, 15 La Grande Rue, les 2e jeudis de chaque mois de 10h à 12h avec Soliha et l'espace Info Energie
- **A MAYENNE**, dans les locaux de la DDT - Pôle territorial Nord-Mayenne, 226 rue Joseph Cugnot, les 1er et 3e jeudis de chaque mois de 9h à 11h

Action Sociale

Le Centre Communal d'action Sociale est un lieu d'écoute et d'informations pour les personnes ou familles en difficultés financières, personnelles ou professionnelles.



Repas : le CCAS a invité ses aînés

76 convives se sont déplacés pour goûter au menu concocté par Jean-Luc Dureau, traiteur de St Baudelle.

Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer, le CCAS leur a fait livrer un colis gourmand ou des fleurs. La décoration des tables a été faite par l'association d'Art floral de la commune. La tradition veut que ce repas soit aussi intergénérationnel et pour ce faire 6 jeunes de la commune ont participé activement au service.



Portage à domicile

Les repas sont préparés, par le cuisinier de St Georges de Lisle. Ils sont livrés et transportés en liaison froide (possibilité de réchauffer directement au micro-onde) tous les jours sauf dimanche et jours fériés. Les inscriptions se font à la mairie 2 jours avant le début de livraison. Le prix du repas est fixé à **6,50 €**.

Services proposés dans cette association :

Ménage et repassage

Aide à la personne (situation de handicap ou incapacité temporaire)

Garde d'enfants

Soutien familial

Garde de jour et de nuit

Téléassistance

Petits travaux de jardinage et bricolage

la référence du service à la personne

Besoin d'un coup de main ?

Une grossesse, une naissance, une maladie, une hospitalisation, le décès d'un membre de la famille, une situation familiale difficile, une difficulté éducative...

DES SERVICES POUR LES FAMILLES

Contact :
2, place du château
53300 AMBRIERES LES VALLEES
Tél : 02 43 04 69 68



Direction de la Solidarité de la Mayenne :
Assistants Sociaux
Mmes THOMAS et GARCIA
4, rue Réaumur - 53100 MAYENNE
02 43 04 12 39

Enfance-Jeunesse

Sous la direction de Mathieu Germain, accompagné de personnel diplômé, le service Enfance-Jeunesse organise les animations proposées dans le cadre des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement), APS (Accueils Péri-scolaires).



Maison de St Georges de Lisle

INAUGURATION DES ATELIERS

Le 28 Septembre dernier, la maison St Georges de L'Isle, à l'occasion de sa journée Porte Ouverte et de la St Vincent a inauguré les nouveaux ateliers. Un an de travaux a été nécessaire pour mener à bien ce projet. Les professionnels et les résidents apprécient ces espaces accessibles, lumineux et confortables. Les choix architecturaux permettent une belle intégration dans le parc.



Après la bénédiction par Monseigneur Scherrer, le ruban a été coupé par la représentante de la Communauté, Sr Solange, les représentants du Conseil Départemental : Mme Morice et M Dujarrier ; le représentant du Pays de Mayenne : M Angot ; le Maire de St Frambault : M Moll et le président de l'Association Monsieur Vincent : M Gauthier avec deux résidents.

La réussite de cette journée est due à la mobilisation des bénévoles et des salariés. Nous les remercions chaleureusement.

HISTOIRE DE BOUCHONS

Depuis plusieurs mois, les bouchons ont fait leur apparition dans les créations des ateliers

Ci-contre, un portrait de St Vincent de Paul qui a été réalisé par les résidents ; il a même fait le déplacement à Paris pour l'assemblée générale de l'Association Monsieur Vincent. De nombreux autres tableaux, couronnes de Noël etc... ont été créés.

Beaucoup d'objets peuvent ainsi avoir une seconde vie. L'ensemble des animatrices fait preuve d'une grande créativité.



CHASSE AUX ŒUFS AVEC LES ENFANTS DU CENTRE DES LOISIRS

Aux vacances de Pâques dernières, les résidents ont accueillis les plus grands du centre de loisirs de St Frambault pour lesquels ils avaient organisé une après-midi chasse aux œufs et jeux. Un très beau moment de partage et d'échange pour le plaisir des petits et grands.

A VOS AGENDAS



La journée Portes Ouvertes se tiendra le samedi 25 avril 2020.

Venez nombreux découvrir les travaux réalisés par les résidents et les encourager.

Liste des assistantes maternelles

Agréés au 02/12/2019

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément	MAM
BLANCHE	Nadège	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
BULENGER	Christelle	17 Hameau de la gare	02 43 00 37 76	4	
GALLIENNE	Valérie	8 Rue des coquelicots	02 43 03 14 26	4	
GARRY	Catherine	2 Rue de la croix couverte	02 43 08 21 92	4	
GORMIT	Rachel	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
MAUNY	Christine	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
MONSALLIER	Karine	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
PARADIS	Jennifer	6 Rue des coquelicots	02 44 29 14 41	3	
PRIMAUX	Peggy	2 Rue des coquelicots	02 43 04 69 70	2	
VEDOLIN	Isabelle	3 bis Rue de la lande	02 43 32 10 30	3	
10 assistantes maternelles				36 places proposées	

Soutien aux associations

Subventions communales 2019			
Coopérative scolaire*	2 178.00 €	APEL Ecole publique (garderie)	200.00 €
AJSF Football	3 430.00 €	Zigouigoui et Cie	100.00 €
Football vétérans	100.00 €	Comité des fêtes	0.00 €
Gymnastique	700.00 €	Razmokets	200.00 €
Tennis de table	900.00 €	Foyer des jeunes	0.00 €
Activités créatives	0.00 €	Comité de jumelage	1 400.00 €
Yoga	0.00 €	AFN	100.00 €
Jeunesse Frambaldéenne	600.00 €	ADMR	2 350.00 €
APEL Ecole publique	400.00 €	Pingouin Karaté Club	100.00 €
Total 2019			12 758.00 €

* **Coopérative scolaire** : depuis le 01/01/2018, la mairie prend directement en charge les frais de transport pour la piscine, l'achat des manuels et fournitures scolaires.

Foyer des jeunes « La Grange »

Le foyer des jeunes « La Grange » est une association permettant aux jeunes de se retrouver dans un lieu convivial et chaleureux pour une cotisation annuelle de 7,00 € et une caution de 125,00 € qui doit être déposée en mairie au moment de la récupération des clefs.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi 12 octobre 2019 et un nouveau bureau a été élu.

Désormais, le foyer est à nouveau ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans habitant à Saint Frambault de Prières**. L'association souhaite mettre en place des activités pour les jeunes souhaitant se retrouver. Tous les membres de l'association « La Grange » vous souhaitent une très belle année 2020.

Bureau

Présidente : Line Patard

Trésorier : Baptiste Moutel

Secrétaire : Léo Barbé



Présidente : Claudine Millet

02 43 00 87 41



Association Yoga

ZEN qui a dit ZEN ?

Venez nous rejoindre **le lundi soir à 19 heures** pour des séances de yoga. La séance dure une heure 15 minutes. Elle a lieu à la salle des loisirs et elle est animée par Armelle NANSOT.

Tous les exercices sont accessibles à tous : hommes et femmes. Ils permettent les étirements, les flexions, les torsions et surtout les assouplissements. Tout cela se déroule dans la simplicité et la convivialité.

Vous pouvez profiter de deux séances de découverte avant d'adhérer. La cotisation s'élève à 90 euros pour l'année scolaire hormis le temps des vacances.

A bientôt

AFN Association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

L'association des AC-AFN existe depuis 1974, soit depuis 45 ans. Au début, nous organisons concours de pêche ou de belote et nous participions aux animations de la commune. Nous étions jeunes !!!...

Nous avons aussi organisé des sorties d'une journée de 1980 à 2000 puis nous avons participé à des voyages organisés, ouverts à des personnes hors association de 2000 à 2016. Depuis les adhérents ont pris de l'âge !! (moyenne d'âge : 80 ans 3 mois)....

Maintenant, nous nous contentons de 2 repas au restaurant, d'un pique-nique au Gué de selle et de 2 réunions à la salle communale (galette des rois et bûche de Noël) afin de conserver des liens d'amitié entre nous

BONNE ANNEE 2020 à tous !



Contact :

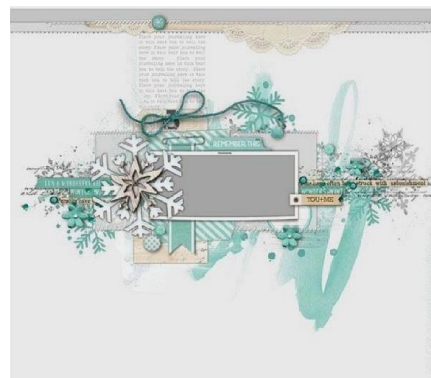
Nadège Blanche 06 32 28 72 70

Scrapbooking

Le scrapbooking est un loisir créatif qui consiste à réaliser des pages photos, boîtes, album...

Nous nous retrouvons pour un moment convivial le lundi et le mercredi en ateliers libres ou dirigés.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements.



Art Floral Animations

L'association Art Floral Animations compte cette année 16 adhérentes. Nous nous retrouvons à l'occasion de 5 séances par an pour le plaisir de réaliser des compositions sur différents thèmes, Jocelyne nous propose les dernières tendances et nous explique la technique à adopter pour la réaliser.

Depuis plusieurs années nous fleurissons les tables lors du repas du CCAS, et cette année nous avons proposé à l'association de Tennis de Table d'organiser conjointement une soirée beaujolais. Ce fut l'occasion pour les 2 associations de nous associer sur ce projet, nous remercions la population d'avoir répondu présent pour cette 1^{ère} édition qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance.



Présidente :
Pascale Zandronis
02 43 08 20 34
Trésorière :
Stéphanie Gaudin
Secrétaire :
Patricia Fouasse





Contact : zigouigouietcie@hotmail.com

Zigouigoui et Cie

Un lundi sur deux, Céline et Julie animent des ateliers théâtre pour les enfants du primaire.

Cette année les ateliers démarreront en janvier avec la même équipe que l'an passé.

Dans la bonne humeur, une douzaine d'acteurs préparent ensemble des saynètes pour les représentations du 18 et 19 juin 2020 à la salle du CHNM, à Mayenne.

Les ateliers ont lieu dans la grande salle de Saint Fraimbault de Prières.

Animation Jeunesse Frambaldéenne

Qui sommes-nous ?



Notre association propose aux jeunes collégiens de se retrouver en dehors des périodes scolaires.

L'objectif est de permettre à nos jeunes :

- de se rencontrer et d'échanger ;
- de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes ;
- d'organiser des activités, des sorties, des soirées ou tout autre manifestation avec l'aide des adultes encadrants.

Chaque adhérent s'engage avec ses parents à participer activement à l'organisation d'une activité avec 2 ou 3 familles.

Pour 2019/2020 nous sommes 28 adhérents.

Mais qu'on fait nos jeunes en 2018/2019 ?



Ils sont allés au Laser Game, au bowling, au socc orange, au Karting, à l'accrobranche, une journée à la base de loisirs de La Haie Traversaine. Ils ont fêté Halloween et fait des jeux en plein air.

Pour financer toutes ces sorties nous avons organisé un concours de pétanque qui a été un grand succès et qui a rassemblé 40 équipes.

Merci à tous pour votre contribution.

Pour 2020 nous avons pour projet d'aller au Parc Astérix.



Bureau

Présidente : C. Garry

Vice-Présidente : K. Monsallier

Trésorière : S. Pelouin

Vice-Trésorière : V. Letertre

Secrétaire : P. Gallienne

Vice-Secrétaire : N. Roncin



Prenez note l'AJF organise un concours de pétanque le Vendredi 1er Mai 2020

Nous vous souhaitons une belle année 2020.





ADOS' COM

Informations et contacts :

François RICHARD
Coordinateur jeunesse

adosom@mayennecommunaute.fr

<http://adoscom.eklablog.com>

Page facebook : AdosCom

Ados'Com, qu'est-ce que c'est ?

C'est un service animation pour les jeunes (de la 6e à leurs 17 ans) qui se déplace dans les communes adhérentes : l'ensemble des communes de Mayenne Communauté, à l'exception de Marcellé-la-Ville. Ces dernières ont en effet souhaité mutualiser des moyens pour offrir des temps d'animation encadrés à leurs jeunes habitants. Afin de bénéficier d'un pilotage cohérent, c'est Mayenne Communauté qui assure l'organisation.

Qui peut y accéder ?

Les activités sont accessibles à tous les jeunes habitants des 32 communes adhérentes, s'étant acquitté de la cotisation annuelle de 10 €. Les adolescents peuvent participer à une ou plusieurs activités de leurs choix quel que soit la commune dans laquelle l'animation est prévue. Les parents doivent cependant les emmener. Transports exceptionnels : certaines activités nécessitent un déplacement en car ou en minibus.

Paiement et tarifs

Une cotisation annuelle de 10 € permet de participer à toutes les activités proposées par le service Ados'com durant l'année civile. Une participation supplémentaire est demandée lorsque le repas est pris en charge par le service ou lorsqu'une sortie avec prestation extérieure est programmée. Ce supplément est précisé sur chaque programme.

Les P'tits clowns



La Maison d'Assistantes Maternelles accueille les enfants de 0 à 6 ans en horaires atypiques dans un lieu adapté à l'enfant.

Des activités ludiques (motricité, dessin...), des sorties (balade en poussette, visite de la caserne des pompiers...), des repas équilibrés... leur sont proposés.

Cette année, pour les fêtes de fin d'année, nous avons proposé une vente de goûters. Un grand merci à toutes les familles qui ont participé à cette action, ce qui nous permet d'acquérir de nouveaux jouets et de financer une conteuse lors de notre arbre de Noël. L'année 2020 nous réserve beaucoup de bonheur et de moments partagés avec vos petits bambins mais aussi l'arrivée de notre quatrième collègue, Rachel. Bienvenue à elle.



Karine Monsallier Rachel Gormit
Nadège Blanche Christine Mauny



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter
3, rue des pâquerettes
au 02 43 00 98 68



Groupe scolaire « Henri Dès »

Au cours de l'année 2019, les élèves de l'école Henri Dès ont participé à de nombreuses sorties et activités :

Piscine : Les enfants des classes de GS-CP, CE1-CE2, et CM1-CM2 ont pu bénéficier de 8 séances à « La Vague » à Mayenne (Au printemps pour les GS-CP et CE1-CE2, à la rentrée scolaire pour les CM1-CM2). Nous remercions les parents qui accompagnent les classes pour que cette activité puisse avoir lieu.

Point Lecture : Les enseignants se rendent à la bibliothèque de Saint Fraimbault de Prières à chaque période avec leur classe. Claudine Millet intervient lors de ces temps pour lire des histoires aux enfants.

Eco Ecole : En juin, l'école a été félicitée pour son travail sur le thème de l'alimentation par la remise d'un diplôme et d'un drapeau qui flotte pour un an sur la façade de l'école. Ce thème avait été l'occasion pour la classe maternelle de visiter la ferme pédagogique « La Gasselinais » à Ernée, pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 de se rendre au Lactopole, et pour les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 de visiter la ferme de Mme Decaux et Mr Gernot. Chaque classe a également réalisé des plantations dans des carrés de jardin. Pour la nouvelle année scolaire, les quatre classes vont travailler sur le thème de l'énergie notamment en partenariat avec l'association Synergies.



Classe de mer : La classe de CM1-CM2 est partie pendant une semaine à Plougasnou dans le Finistère pour découvrir différentes notions liées à la mer.



Equitation : La classe de CE1-CE2 s'est rendue dans un centre équestre au mois de septembre pour vivre quatre jours intenses d'équitation et de découverte des poneys. L'activité et les transports ont été entièrement financés par l'association des parents d'élèves. Merci à eux et aux parents qui ont accompagné cette sortie.

Fête de l'école : C'est toujours avec plaisir que les enfants présentent un petit spectacle à leurs parents et amis le jour de la fête de l'école au mois de juin. La fête de l'école a quelque peu été perturbée par la canicule. Le spectacle a été reporté un soir de la semaine suivante, seul le repas a pu avoir lieu le jour prévu.



Spectacle de Noël : Les familles ont pu assister au spectacle présenté par les enfants. Cette année, les enfants avaient préparé avec l'aide de Nathalie Nicolas, DUMISTE, différents chants sur le thème de Paris. Le spectacle s'est clôturé sur une chanson de Noël chantée par tous les élèves de l'école. Ensuite, le Père Noël a apporté des chocolats et des clémentines ont été offertes aux enfants par l'Association des Parents d'Elèves. Il a également apporté des cadeaux pour les classes que les enfants ont pu découvrir au retour des vacances.

L'école a également organisé tout au long de l'année de nombreuses activités pédagogiques : cinéma, spectacles du Kiosque, sorties, rencontres, intervention de « Lire et faire lire », prévention routière, ½ journée citoyenne...

L'école compte cette année **98 élèves** inscrits.

Si vous souhaitez visiter l'école et prendre contact avec les enseignants en vue de scolariser vos enfants à l'école à la rentrée prochaine, contactez-nous au 02.43.00.88.18.

La Directrice
S. OZILLE

INSCRIPTIONS :

- Au groupe scolaire « Henri Dès » : c'est la mairie qui enregistre les inscriptions, un dossier est à compléter (apporter livret de famille, carnet de vaccination, n° allocataire CAF ou MSA)

Contact : 02 43 00 87 78.

- Au Transport scolaire : Depuis le 1er septembre 2017, la Région des Pays de la Loire prend en charge la gestion des transports scolaires du département de la Mayenne. Inscriptions en ligne : <https://transport-scolaire.paysdelaloire.fr/strv53/usager>



Bureau

Président : Pierre Edouard GALLE

Trésorière : Maggy JANVIER

Vice-Trésorière : Ophélie GARNIEL

Secrétaire : Karine SALLARD

Vice-secrétaire : Lydie FOUCHARD

Membres

Emeline Beaupied, Pierre Boutros, Julien Chauveau, Mathilde Duval, Yvan Gallienne, Nicolas Gandais, Nadège Garnier, Stéphanie Gaudin, Ronan Gaudin, Arnaud Landais, Elodie Lory, Baptiste Mareau, Mathieu Mareau, Adeline Martineau, Anita Masson, Valérie Poirier-Lepert, Nathalie Roncin, Christophe Vannel.

Association des parents d'élèves école « Henri Dès »

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Les festivités 2019 organisées par l'APE :

- 2 et 3 février 2019 : week-end jeux
- 27 juin 2019: Fête de l'école
- 19 octobre 2019 : soirée de l'école
- 19 décembre 2019 : Arbre de Noël

L'APE est une association dynamique qui organise diverses manifestations autour de la vie scolaire, pour contribuer à financer les projets pédagogiques et éducatifs mis en œuvre par l'équipe enseignante (Voyages scolaires, Arbre de Noël...).

Nous remercions Mme OZILLE et l'équipe enseignante de l'école Henri Dès pour leur implication.

Nous avons besoin de l'investissement et du soutien des parents pour continuer à faire vivre l'association.

A venir...

- 4 avril 2020 : Théâtre
- 29 juin 2020 : Fête de l'école
- 7 novembre 2020 : soirée de l'école

Nous remercions aussi les membres sortants de l'APE, leurs enfants grandissant, ils sont passés au niveau supérieur : Valérie Moutel, Cyril Grandjean, Gaëtan Pouteau.

Nous tenons également à remercier les sponsors pour leur participation. Ceux-ci nous aident à faire avancer tous nos projets. MERCI



Razmokets

Grâce à l'équipe d'animation : Mathieu, Fanny, Aline, Alison, Katie et Eva les enfants ont pu profiter de 3 semaines d'animations proposées par le centre de loisirs pour l'été 2019.

Ils les ont transportés dans l'époque médiévale vers les années 1510 avec la vie à Saint Fraimbault de Prières et une veillée parents/enfants sur ce thème.

Puis la piraterie est venue s'installer au centre avec une veillée pour les moussaillons. Et une sortie en fin de semaine au « monde des petits loups » à Laval. Pendant que certains enfants ont participé au camp d'équitation à Ambrières les Vallées et qu'ils ont dormi dans des toiles de tentes.

La semaine spatiale est venue clôturer le centre avec un stage de micros fusées et l'intervention de l'observatoire populaire de Laval.

Comme chaque année l'équipe transforme l'accueil avec des décors et accessoires pour que nos enfants puissent profiter de ce lieu en dehors du temps scolaire.

Bureau

Présidente : Mathilde DUVAL

Vice-Présidente :
Jennifer PARADIS

Trésorière : Lydie FOUCHARD

Vice-trésorière : Dorothee BETTON

Secrétaire : Stéphanie GANDON

Membres

Fanny BATAILLE, Emeline BEAU-PIED, Angélique BOUTROS, Sophie JOULAUD et Charlene ROMAGNE



Bureau

Présidente : Jennifer Paradis
06 18 45 12 64

Trésorière : Sophie Joulaud
06 70 30 58 90

gyframbadeenne53@yahoo.com

Facebook : gym Frambaldéenne

Sports et loisirs gymnastique

Cette saison notre association a connu quelques petits changements, à commencer par le départ de notre coach Priscillia Parent pour des raisons professionnelles. Suite à ce départ nous avons eu la chance de recruter un nouveau coach, **Alban Cloteau** (à gauche sur la photo) responsable d'Al'coaching sur la commune d'Evron accompagné de **Valentin** (à droite sur la photo), son stagiaire.

Désormais les cours sont d'une durée d'1h30 les mercredis de 19h à 20h30 à la salle communale. Les cours sont répartis sur deux temps : 45 min de step ou chorégraphie et 45 min de cardio, renforcement musculaire et/ou circuit training.

Notre association a vu son nombre d'adhérentes augmenter, nous sommes actuellement 41 adhérentes contre 32 la saison dernière. Nous serons ravis de vous compter parmi nous.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements. La cotisation annuelle est de 80 euros mais si vous souhaitez nous rejoindre en cours d'année un prorata sera effectué.

Bureau

Président :
Stéphane Gresser

Trésorier :
Alexandre Quéguineur

Secrétaire :
François Pitard

Tennis de table

Les années passent et se ressemblent puisque le club vient de gravir une marche de plus, cela nous a permis de faire monter deux équipes dans la même saison.

Félicitations à l'équipe D2 pour son titre de Champion de la Mayenne dans leur catégorie, un grand bravo aux joueurs qui sont désormais en Super D2, ce qui n'est jamais arrivé à Saint-Frambault.

Nous comptons, cette année, 25 adhérents dont onze garçons et filles de 12 à 17 ans, si bien que la moyenne d'âge du club est de 28 ans.

De nombreuses activités ont été organisées cette saison :

- notre tournoi annuel (samedi 13 avril 2019), avec 40 joueurs inscrits ou nous avons passé une belle journée amicale ;
- après 8 ans de sommeil, le tournoi inter-quartier organisé conjointement avec le club de Foot renaît au mois de juin avec succès. 10 équipes engagées et 180 personnes au repas ;
- tous les ans, nous nous retrouvons à la Plage pour un pique-nique partagé, moment sympathique et convivial avec les joueurs et leur famille ;
- et enfin, la soirée Beaujolais, une grande première pour nous, partenariat réussi avec l'association de l'art Floral que nous remercions pour leur implication et leur gentillesse. La soirée a remporté un vif succès, très belle ambiance.



Suite à toutes ces animations, le club va pouvoir se munir d'une nouvelle table de compétition et offrir des formations aux jeunes joueurs. Nous tenons à remercier la mairie et les sponsors pour leurs investissements tout au long de l'année.

Les entraînements se déroulent tous les mardis à la salle polyvalente à 20h et les compétitions le vendredi soir. Si notre sport vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter.

Pour conclure, nous vous souhaitons une très belle année 2020 !

Date du prochain
tournoi de tennis
de table :
25 avril 2020.





AJSF Football

Cette année, nous comptons sur un effectif stable de 82 licencié(e)s et se décomposant de la manière suivante :

UNE EQUIPE SENIORS A EVOLUANT EN 3^{ème} DIVISION DE DISTRICT

UNE EQUIPE SENIORS B EVOLUANT EN 4^{ème} DIVISION DE DISTRICT

UNE EQUIPE VETERANS

UNE EQUIPE U-6 et U-7 (enfants – 7 ans)

UNE EQUIPE U-11 (enfants – 11 ans)

UNE EQUIPE U-13 (enfants – 13 ANS)

UNE EQUIPE U-15 en entente

UNE EQUIPE U-18 en entente (une en D2 – et l'autre en D3)

C'est grâce à l'intervention et la pugnacité de Laurent ERNEST (dirigeant & entraîneur des séniors cette saison) que l'équipe séniors A est montée en 3^{ème} division.

Cette année, le terrain d'honneur a été refait et sera disponible au printemps. Dans cette attente, les matchs de l'équipe séniors A sont décentralisés sur le terrain de la LA BAZOGE MONTPINCON.

LES ENTRAINEMENTS DES EQUIPES :

- U-6, U-7, U-9 - U-11 et U13 ont lieu TOUS LES MERCREDIS APRES-MIDI SUR LE TERRAIN DE ST FRAMBAULT DE 16 H à 17 H.
- U-15 & U18 ont LIEU TOUS LES MERCREDIS SOIRS DE 17 H à 19 h 00 avec ANDRE PERRIER.

Cette année, l'encadrement de l'Ecole de Football est effectué par Philippe EVEILLARD et trois jeunes du club, Augustin COURTEILLE, Paul RONCIN et Maxence EVEILLARD. Nous les remercions pour leur implication auprès des jeunes.



Bureau

Président : Thierry Moutel

Trésorier : Mickaël Duval

Secrétaire : Philippe Eveillard

Responsable Ecole de Football :
Philippe Eveillard

Responsables équipe vétérans :
Olivier Guérin - Christophe
Letertre - Christophe Courteille.



N'hésitez pas à contacter

Thierry Moutel (02.43.04.27.84)
pour tous renseignements.

Vous pouvez consulter le site
internet du club

(www.ajsf.footeo.com) qui
comporte les calendriers des
matchs, des photos et une boutique.

Pour tous renseignements ou inscriptions à l'école de football, n'hésitez pas à prendre contact auprès du responsable de l'Ecole de Football, Philippe EVEILLARD ou auprès des responsables de chaque équipe jeunes :

- U-6, U-7 et U-9 : MOUTEL Thierry
- U-11 : MOUTEL Thierry – GOUJON Eric
- U-13 : MOUTEL Thierry – ERNEST Laurent – ERNEST Kévin
- U-15 : EVEILLARD Philippe
- U-18 : COURTEILLE Christophe – PERRIER André

Les plateaux des U-7, U-9 et matchs des U-11 se déroulent le samedi matin de 10 h 30 à 12 h et ceux concernant les U-13 ont lieu le samedi après-midi à 14 heures et ceux des U-15 et U-18 à 15 h.

Venez encourager ces équipes lorsqu'elles jouent sur le terrain municipal de St Frambault. Le club remercie particulièrement l'engagement de Mickaël BESNIER en tant qu'arbitre officiel du club.

Le club est toujours à la recherche :

- d'éducateurs ou toute personne souhaitant le devenir (la formation est prise en charge également par le club).
- de joueurs seniors, vétérans et jeunes pour pérenniser la vie du club.

L'équipe dirigeante tient également à remercier vivement les bénévoles qui s'investissent au sein du club sans compter ainsi que la Mairie et tous les sponsors qui soutiennent le club financièrement. Cela permet ainsi d'équiper le club en matériels et en maillots.

Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage de Saint Fraimbault de Prières et de Sielenbach existe officiellement depuis 1992. Il a pour but d'entretenir la rencontre et l'amitié entre deux pays par le biais de diverses activités culturelles, sportives et rassemblements intergénérationnels.

Nos activités 2019 :

- 18 janvier 2019 : soirée rétrospective sur notre séjour d'août 2018 en Allemagne.
- 9 mars 2019 : soirée choucroute, nous avons servi 185 repas.
- 5 avril 2019 : Assemblée générale du comité de jumelage et élection du bureau.
- Accueil à St Fraimbault de Prières du 27 juillet au 2 août :

Bureau

Président d'honneur : H. Moll

Présidente: Valérie Moutel

Vice-Présidente : Maggy Janvier

Trésorière : Christine Cuétor

Trésorier adjoint : Claude Bouin

Secrétaire : Marion Davoust

Secrétaire adjointe : Danièle Poisson



Cette semaine d'échange a été très appréciée, un programme bien chargé attendait nos amis allemands.

Nous avons débuté notre échange par un dimanche des plus sportifs. Au programme, entre un repas olympique le midi et un repas à la belle étoile le soir, nous avons fait participer toutes les personnes présentes à des Olympiades dans un esprit sportif et convivial. Sous un soleil de plomb, une belle partie de rigolade était au rendez-vous.

La semaine a commencé par une visite et une dégustation au musée du cidre à Melleray où nous avons été accueillis chaleureusement par Mr et Mme Leroyer. Nous avons poursuivi notre lundi par un pique-nique et par la visite d'une ferme de méthanisation au Pas. Pour finir notre journée, nous sommes allés au parc de loisirs à la Haie-Traversaine.



Pour continuer notre semaine, nous avons emmené nos amis allemands vers Quiberon. Nous avons, sur le chemin, visité Rochefort - en - Terre, l'un des plus beaux villages de France. Nous nous sommes par la suite installés en auberge de Jeunesse pour y passer deux jours.

Au programme : activités nautiques pour les plus téméraires, visite de la sardinerie la Belle illoise, visite de Quiberon en petit train, balade en bord de mer, farniente et shopping. Le séjour a été très agréable et apprécié de tous.

Au retour, petit arrêt à Auray, puis direction le centre commercial Alma à Rennes avant un retour dans notre village pour la traditionnelle soirée officielle.

DATES A RETENIR POUR L'ANNEE 2020

- Vendredi 17 Janvier 2020 : soirée rétrospective Août 2019
- Samedi 08 Février 2020 : Soirée choucroute du jumelage
- Mars 2020 : Assemblée générale du comité.
- Du vendredi 31 Juillet (départ vers 20h) au vendredi 7 août 2020 (vers minuit) : séjour chez nos amis allemands avec une escapade de 2 jours près de la République Tchèque (Visite de Prague).



N'hésitez pas à nous contacter pour participer à l'accueil des allemands et à l'organisation des animations pendant cette semaine.

Moutel Valérie :
02.43.04.27.84

Davoust Marion : 07.86.97.64.69

VENEZ NOMBREUX NOUS REJOINDRE POUR DECOUVRIR LES JOIES DU JUMELAGE ET DE L'AMITIE.

Merci à la municipalité, au Conseil Départemental de la Mayenne et à l'Office Franco-Allemand pour leurs aides matérielles ou financières apportées à l'association.

FROHES NEUES JAHR 2020 !

Pingouin Karaté Club

L'année 2018-2019 qui a bien démarré chez la section enfants avec 9 inscrits, a fait un petit flop chez les adultes avec seulement 3 inscrits.

Devant le peu d'inscrits chez les adultes, j'ai décidé de me rapprocher de Mayenne pour faire des cours en commun, où je donnais moi-même certains cours, afin que les adultes puissent eux-mêmes progresser plus facilement.

Nous avons également reçu les t-shirt du club en début d'année ! Le Pingouin Karaté Club a donc pu porter ses couleurs lors du championnat de France de Karaté semi-Contact à Charleville-Mézières le 17 mars, où ses compétiteurs ont brillé. En effet Lilie DOUSSIN a fini première de sa catégorie et Quéguineur Anthony troisième de la sienne.

Malgré ces bons résultats, pour des raisons personnelles et d'opinion, je n'ai pas souhaité rehausser les gants pour l'année 2019-2020. En effet, la Fédération Française de Karaté et arts martiaux appliqués, demande à chaque club 250 €, peu importe le nombre de licenciés. Dans le cadre du Pingouin Karaté Club, cela représentait 25 € par enfant, et à mes yeux, c'est beaucoup trop.

L'association pingouin Karaté Club reste ouverte, si un bénévole souhaite la reprendre, il peut venir me solliciter c'est avec plaisir que je l'accompagnerai dans la réouverture Club.

Quéguineur Anthony





Ateliers décorations de Noël

Cette année, les décorations de Noël ont été réalisées par Lilou, Amandine, Eugénie, et Chloé, dans le cadre du chantier argent de poche des vacances de la Toussaint, sous l'encadrement de Anick Primaux, élue municipale.

Cette initiative vient compléter les illuminations mises en place par la municipalité.

Décorations de Noël

Comme tous les ans, début décembre, une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents, se sont donnés rendez-vous dans le centre-bourg pour apporter leur aide à l'installation des décorations de Noël dans le traditionnel sapin et devant l'église.



Fleurissement : Palmarès 2019

Maison avec jardin visible de la rue

1-PRIMAUX Jean-Luc	2 impasse des Ponceaux
2-PATARD Yves	7 impasse des Ponceaux
3-GRÉE Jean-Claude	2 impasse des acacias

Balcons- terrasses – cours – jardinets

1-CASTEL Madeleine	Résidence Les Flores
2-GONNET Christian	1 résidence des peupliers
3-PATARD Madeleine	15 bis rue des vallées

Décor floral sur la voie publique

1-CRONIER Madeleine	11 rue de La Lande
2-TIMON Georges	7 rue des vallées
3-DAVOUST Georges	13 rue des vallées

Maisons hors agglomération

1-BERGUE Madeleine	6 La Grande Marcillerie
2-REBUFÉ Odette	1 Les Trembles
3-GICQUEAU Bernadette	1 La Lande Blanche

Culte



Une permanence est tenue au presbytère d'Aron chaque mardi de 10 h à 12 h et chaque samedi de 10 h 30 à 12 h.

La commune de Saint Frambault de Prières fait partie de la **paroisse Ste Anne sur Aron**, de même que Aron – La Bazoge Montpinçon – Belgeard – Commer – Grazay – Jublains et Marcillé la ville.

Une messe est célébrée chaque dimanche à 10 h 30 à ARON et chaque vendredi à 16 h 30 à la chapelle de St Georges de l'Isle.

Les baptêmes, mariages et sépultures sont assurés dans l'église choisie par les familles suivant la disponibilité des prêtres (diacres ou guides de sépultures).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Monique SALMON (02 43 00 87 80) ou Claudine CHEMIN (02 43 04 10 99), membres de l'équipe de proximité.

OU vous adresser au presbytère d'ARON
12, rue de Baladé (02 43 04 21 00).

Crèche

Samedi 21 décembre 2019, les enfants de la catéchèse encadrée par Josiane Perrier, ont installé la crèche dans le chœur de l'église avec la participation de leurs parents.



L'évêque s'est rendu sur la commune

En mai, dans le cadre du synode, Monseigneur Thierry Marie Scherrer, évêque de Laval, a été accueilli par le Maire. Le recteur de Pontmain, le père Renaud Saliba, a prononcé un discours sur l'espérance à la salle des fêtes, devant une centaine de personnes.

L'assemblée, dont des jeunes qui ont apporté joie et dynamisme, a ensuite entrepris une marche vers l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Saint-Georges de l'Isle. Un goûter a été offert à l'ensemble des participants ainsi qu'aux résidents et aux sœurs des filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul.

Après la marche, une restitution de la synthèse de la première rencontre des équipes synodales a été évoquée à la salle des fêtes par le père Luc Meyer, secrétaire du synode. L'après-midi s'est terminée par une messe en l'église, présidée par l'évêque.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE IDENTITE

Durée de validité : **15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014**

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans. Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Les services municipaux ne traitent plus les demandes de cartes d'identité. Nous vous recommandons de vous informer au préalable auprès de la commune choisie (**Mayenne, Lassay-Les-Châteaux**) afin de connaître les horaires et modalités.

PASSEPORT

Les services municipaux ne traitent plus les demandes de passeports, seules les communes équipées d'une station biométrique sont en mesure de le faire.

Nous vous recommandons de vous informer au préalable auprès de la commune choisie (**Mayenne, Lassay-Les-Châteaux**) afin de connaître les horaires et modalités.

AUTORISATION SORTIE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale), ne peut plus quitter la France sans autorisation.

L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site **service-public.fr** (imprimé Cerfa N°15646*01), à remplir et signer.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité : carte d'identité ou passeport,
- Le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale,
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.

LIVRET DE FAMILLE

Un duplicata du livret de famille peut être demandé selon les cas suivants :

- En cas de perte, de vol ou détérioration ;
- En cas de divorce, séparation ;
- En cas de parents naturels dépourvus de livret.

Pièces à fournir : - Justificatif de l'identité et de domicile.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Principe :

L'étranger qui veut venir en France **pour moins de 3 mois** dans le cadre d'une visite privée ou familiale doit fournir une attestation d'accueil, cette demande est validée et délivrée par la mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- Justificatif de l'identité de l'hébergeant ;
- Livret de famille de l'hébergeant ;
- Copie du passeport de l'hébergé ;
- Justificatif de domicile récent ;
- Un document prouvant la qualité de propriétaire ou locataire (titre de propriété ou bail locatif) ;
- Dernier avis d'imposition ou 3 derniers bulletins de salaire ;
- Timbre fiscal de 30€ à demander à la cité administrative.

PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) ne se fait plus au tribunal mais à la mairie. Il s'agit d'une mesure de la loi de modernisation de la justice. A noter que cette démarche peut être effectuée également chez un notaire.

Conditions requises

Rappelons que pour conclure un Pacs, les futurs partenaires doivent notamment être majeurs, avoir une adresse commune sur St Frambault de Prières ; ils ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés ou avoir entre eux de liens familiaux directs.

Pièces à fournir

Pour établir cette déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter, en personne et ensemble, à l'officier d'état civil de la Mairie où ils déposent leur Pacs, munis de :

- leur pièce d'identité en cours de validité,
- un acte de naissance de moins de trois mois pour les Français et six mois en cas de naissance à l'étranger,
- une convention de Pacs (personnalisée qui mentionnera au minimum la référence à la loi instituant le Pacs, ou formulaire cerfa n° 15726*02),
- une déclaration conjointe d'un Pacs et attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02).

Inscriptions liste électorale

Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2020

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, **il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement via l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Site internet communal

Prenez l'habitude de le consulter !

Afin de renforcer les liens entre la municipalité et les Frambaldéens, le site internet communal « saint-frambaultdeprieres.com » permet d'accéder à toutes les informations liées à la commune :

- vie municipale, vie quotidienne, histoire et économie du village... ;
- démarches administratives, compte-rendu de chaque conseil municipal... ;
- autour de l'enfant : l'école et l'accueil périscolaire, les menus de la cantine... ;
- informations sur la vie locale et agenda, liés aux associations, aux loisirs, à la vie culturelle et festive...

À tous les responsables d'association, nous vous invitons à nous transmettre les dernières annonces ou informations, nous nous chargerons de les mettre en ligne. Pratique : les différents documents sont téléchargeables directement du site qui est mis à jour quotidiennement.



Ce site internet est le reflet de l'activité communale, témoin de son dynamisme et de son développement. C'est aussi votre site, n'hésitez pas à nous communiquer vos suggestions afin de le faire évoluer.

Toujours à votre écoute, bonne navigation @

Etat civil* 2019

NAISSANCES

- JOULAUD RICHER Jean
Né le 28/01/2019 – 9 imp. des ponceaux
- LIÉGEOIS-AGENET-CONTREAU Alya
Née le 06/02/2019 – Les Landes du Fresne
- ROUSSEL Paco
Né le 06/02/2019 – 1, Les Riveries
- DALIBARD Hélène
Née le 17/07/2019 – 3, La Blanchardière
- MASSERON Alice
Née le 28/10/2019 – 6 La Gare

MARIAGES

- Elise LEFOULON et Grégory MORCRETTE
Le 20/04/2019
- Edith-Bienvenue ZOUAN et Laurent ERNEST
Le 29/06/2019
- Laëtitia VOITIER et Mikael THOMASSIN
Le 24/08/2019

DÉCÈS

- DUVAL Claudine, le 30/01/2019
La fenillère
- BOULAY Patricia, le 13/05/2019
7 impasse des Cerisiers
- TROUSSIER Marcel, le 15/08/2019
1, Le champ haut
- FERNAND Régis, le 24/08/2019
Saint Georges de Lisle
- BOUIN Philippe, le 22/09/2019
St Georges de Lisle
- LEVALLET Michel, le 08/10/2019
St Georges de Lisle
- LHUISSIER Maurice, le 11/10/2019
2, Chedouet
- MEZIERE Marie, le 04/11/2019 (T)
St Georges de Lisle

* Publications autorisées dans la presse.

Dates à retenir 2020

JANVIER-FEVRIER-MARS

- Samedi 8 février : Soirée choucroute comité de jumelage
- Dimanche 15 mars : Election municipale 1^{er} tour
- Dimanche 22 mars : Election municipale 2^e tour

AVRIL-MAI-JUIN

- Samedi 4 avril : Soirée Théâtre (APE école Henri Dès)
- Samedi 25 avril : Tournoi tennis de table
- Samedi 25 avril : Portes ouvertes St Georges de Lisle
- Vendredi 1^{er} mai : Concours de pétanque AJF
- Samedi 29 juin : Fête de l'école

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE

- Du 31 juillet au 7 août : Jumelage (séjour)

OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE

- Samedi 3 octobre : Repas CCAS
- Samedi 7 novembre : Soirée école

La municipalité de St-frambault-de-Prières
vous souhaite ses meilleurs vœux



Comité de rédaction : Pascal Touchard, Sandrine Nion, Guylaine Gresser, Hubert Moll

Comité de relecture : Pascale Zandronis, Annie Tertre

Impression : Lepetit Imprimeur, Mayenne

Crédit photos : Ouest-France, Courrier de la Mayenne, Publicateur libre...

SPONSORS



Location de grues télescopiques

MANUTENTION TRANSPORTS

Mayenne

Siège social : La gare
53300 SAINT-FRAMBAULT-DE-PRÎÈRES
Tél. 02 43 00 83 55
Mobile : 06 70 25 82 18

Laval

Agence : Chemin de la Hunaudière
Route de Tours - 53000 LAVAL
Tél. 02 43 37 95 76
Fax : 02 43 00 89 70



Céline et Ludovic MALLE

10 rue de l'Isle - 53300 Saint-Frambault-de-Prîères
02 43 00 84 59 - 06 71 67 70 60 • kherve.celine@orange.fr
Boulangerie Au Petit Fournil



02 43 04 44 51

E-mail: bouinsarl@orange.fr

La Gare

53300 St Frambault de Prières

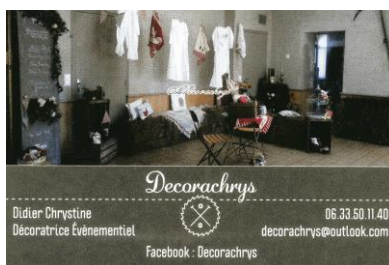
Fax: 02 43 00 00 45

• PLOMBERIE
• CHAUFFAGE
• ELECTRICITÉ
• ENERGIES NOUVELLES
Vente Électroménager



Route de Lassay Les Châteaux
53300 SAINT-FRAMBAULT-DE-PRÎÈRES
Tél. 02 43 00 87 21

Port. 06 43 52 08 88
thierry.danveau@wanadoo.fr
www.autos.fr



Didier Chrystine

Décoratrice Événementiel

06 33 50 11 40

decorachrys@outlook.com

Facebook: Decorachrys



TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - FOSSES SEPTIQUES
AMÉNAGEMENT DE COURS...

Les Mollans 53300
ST-FRAMBAULT-DE-PRÎÈRES
lesmollans@orange.fr

06 86 80 28 09
02 43 00 98 95



CHRYPENTE - COUVERTURE

Christophe Letertre

Maison Ossature Bois
Réparation - Ramonage

Z.A. - 53300 CHANTRIGNÉ

02 43 00 84 36 - Fax. 02 43 00 17 82



Christophe

02 43 04 15 03

06 72 88 76 67

Transport malades

assis et personnels

Hospitalisations : Entrées/Sorties

10, rue Pierre Curie - 53100 MAYENNE



TOUTE
MAÇONNERIE
RESTAURATION

VIGNETTE MICHEL

la rifaudière

53300 St FRAMBAULT DE PRIERES

06 81 07 34 63

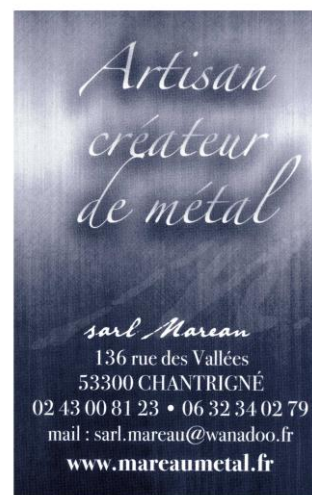


PTITLUC
PAYSAGE
Jardinier paysagiste

Multi-services
Entretien des jardins et
créations paysagères.

06 88 43 29 11
02 44 29 11 20

La Hurie - 53300 St-Frambault
douhetjeanluc@neuf.fr



sarl Mareau

136 rue des Vallées

53300 CHANTRIGNÉ

02 43 00 81 23 • 06 32 34 02 79

mail : sarl.mareau@wanadoo.fr

www.marcaumetal.fr



MCPA
Masson Conseil Patrimoine & Associés

CONSEIL & STRATÉGIE EN INVESTISSEMENT

MAYENNE

02 43 11 14 43

PLUS D'INFORMATIONS SUR

www.masson-conseil.com

VENTE de Voitures Neuves et Occasions - ENTRETIEN



Patrick BOISNARD

Tél. 02 43 04 48 73 - Fax 02 43 00 37 58

flashauto@wanadoo.fr

"Coulonges" 53300 St Frambault de Prières - MAYENNE



NATURE ET PAYSAGE

SERVICE A LA PERSONNE

Tonte de pelouses, Taille de haies et Entretien des
massifs, Ramassage de feuilles, Débroussaillage,

Enlèvement de déchets, Nettoyage d'allées,
Clôture, Petite maçonnerie et Terrassement.

MR PRINCE Jean-Luc St Frambault-de-Prières

Tél : 02 43 00 83 93 ou 06 73 10 68 94

REMERCIEMENTS
AUX
SPONSORS



Coiffure Mixte
INFINITIFF

1, Place de l'église

53300 St Frambault de Prières

Tél : 02 43 00 81 58



www.gandon.fr